

LA FEUILLE

Siège social : 14, rue de la Tour - 75116 Paris | www.cpat.fr | N°12

A RETENIR DANS VOS AGENDAS

Mardi 3 juillet à 17 heures

Pierre Mirabaud,
Président du Conseil d'Orientation
de l'Observatoire des Territoires
présentera le rapport 2017 de
l'observatoire

au Commissariat Général à l'Egalité des
Territoires,
20 av. de Ségur, Paris 7ème

17h Introduction de Pierre Mirabaud
17h15 Les travaux de l'Observatoire, ses
objectifs, ses moyens, ses réseaux, par
Brigitte Baccaïni, sous-directrice de
l'observation et des analyses
statistiques au CGET

17h30 Présentation illustrée du rapport
par Benoît de Lapasse chef du bureau
de l'observatoire des territoires
Conférence suivie d'un débat

Inscription obligatoire :

francoise.salomon@polytechnique.edu

NOUVEAUTE

Le site du cercle s'est refait une beauté

Allez le consulter : www.cpat.fr

NOMINATION Serge MORVAN



Préfet des Yvelines
(hors classe), nouveau
Commissaire général à
l'égalité des territoires,
chargé de la préfiguration
de l'agence nationale de la
cohésion des territoires,
à compter du 23 avril 18.

EDITO :



L'assemblée générale du Cercle
s'est tenue ce 2 mai au siège de la
DILA, rue Desaix dans le 15ème
anciennement les JO...

A cette occasion, le Secrétaire
Général de la DILA, **Jean-Marc
Frohart**, ancien de la Datar, nous a
présenté cette nouvelle structure

qu'est la DILA, la direction de l'information légale et administrative. Elle
résulte de la fusion du Journal Officiel de la République, de la
Documentation française (sise Quai Voltaire à l'époque), du site service-
public.fr et vie-publique.fr (qui possède notamment des données qui
s'ouvrent dans l'open data), et de l'ancienne imprimerie des JO,
aujourd'hui certifiée à l'externe de l'administration.

Marc Gastambide

Président du Cercle pour l'aménagement du territoire



Paulette Pommier a détaillé la synthèse des contributions faites sur le
thème « Quel nouveau cap pour l'aménagement du territoire ? » devant
les 25 membres présents qui ont discuté avec conviction sur les
interventions que devraient faire le Cercle à l'heure où se prépare la
création de l'Agence des Territoires et où les débats restent vifs et
nombreux.

Cette Feuille retrace les principaux points de ce moment riche et animé,
qui s'est conclu par un buffet convivial avec notre présidente fondatrice,
Hélène Roger-Vasselín.

ILS ONT LU, ENTENDU ET DEBATTU



Lors de l'entretien avec Marc Chappuis, directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat à la Cohésion des Territoires, et directeur adjoint de cabinet du ministre Jacques Mézard, le Cercle a été interrogé sur le thème « Quel nouveau cap pour l'aménagement du territoire ? ».

A la suite des appels à contributions lancés par le Cercle, douze contributeurs ont répondu en faisant un constat commun : *le territoire n'émerge pas des différentes politiques actuelles et pourtant le territoire doit être au cœur des politiques de développement*, tant dans la définition des projets que dans leur mise en œuvre.

Paulette Pommier a présenté la synthèse des contributions reçues.

5 propositions concrètes communes émergent :

- Comment transmettre cette connaissance pratique des acteurs du territoire, de leur territoire ? Il faudrait trouver des lieux d'échange de bonnes pratiques et élaborer des kits.
- Transformer des lieux en perdition ou en reconversion pour en faire des laboratoires d'expérimentation notamment avec la présence des entreprises
- La question de la connaissance de la transformation des territoires et sa diffusion (ceux branchés sur l'économie mondiale et ceux qui ne le sont plus)
- Les contrats interterritoriaux (entre différents niveaux de collectivités) sont de nouveaux moyens de développement, l'outil CPER pourrait être l'occasion de conforter des solidarités entre différents espaces.
- L'Etat a une obligation de poursuivre son travail de prospective car celle-ci est utile et elle doit être ouverte aux organismes intermédiaires jusqu'à des opérations démocratiques.

En conclusion, la synthèse de ces 12 contributions a été adressée au ministère et au CGET qui ont reconnu le travail de réinvention de l'aménagement du territoire aujourd'hui très préempté par les collectivités territoriales. Ces travaux seront intégrés à l'exercice que doit conduire l'Etat pour renouveler l'aménagement du territoire.

Le débat qui a suivi cette présentation a permis de poser des questions de fond :

Faut-il toujours s'interroger sur l'aménagement du territoire ou plutôt s'interroger sur l'impact des dépenses de l'Etat sur les territoires (25% du PIB) ?

Comment France Stratégie pourrait mieux intégrer la dimension territoriale ?

Quelle implication du CESE sur ce sujet de l'aménagement du territoire ? Pourquoi pas une saisine du CESE sur ce sujet. Il n'y a pas de référence à la gestion de l'espace dans les contributions ni sur le lien entre les politiques d'aménagement du territoire et celles de l'environnement.

Proposition de lancer une seconde vague de contributions à partir du bilan des 12 premières et donner envie de contribuer.

Quel apport du rapport Borloo sur l'aménagement du territoire ?

Les contributions présentées ne mettent pas assez l'accent sur la désertification des territoires et les territoires déshérités.

La demande forte des régions sur une politique d'aménagement du territoire au niveau régional...

Dans le prolongement de ce débat, la décision a été prise de lancer un nouvel appel à contributions.